Ville de Saint-Hyacinthe

COMMUNIQUÉ

Publication immédiate

À SAINT-HYACINTHE, ON RESPECTE LES STATIONNEMENTS RÉSERVÉS

Saint-Hyacinthe, le 19 juin 2012 – Suite à la Semaine québécoise des Personnes Handicapées, la **Ville de Saint-Hyacinthe** met de l'avant une campagne de visibilité et de sensibilisation visant le respect des places de stationnements réservées.

Un autocollant **« Ici, on respecte les stationnements réservés! »** peut être affiché dans les entrées principales des établissements publiques, privés, municipaux ou commerciaux. Ce message rappelle à la clientèle, aux employés et à toute personne passant la porte l'importance de respecter les places réservées, tout en démontrant l'appui de l'entreprise ou de l'organisme envers les droits des personnes handicapées.

Chaque citoyen est également invité à poser un geste de soutien en apposant l'autocollant **« Je respecte les stationnements réservés! »** sur la vitre arrière de son véhicule. Ces autocollants sont disponibles pour tous à l'hôtel de ville (700, avenue de l'Hôtel-de-Ville).

Cette initiative démontre un engagement en faveur du respect de la réglementation en matière de stationnement pour personnes handicapées. Ces places réservées ne sont pas un privilège, c'est un droit ! Le droit d'avoir accès à une vie active, aux loisirs, aux commerces, aux services… Réduire les obstacles physiques facilite l'intégration des personnes handicapées à toutes les activités auxquelles elles sont en droit de participer.

Pour vous procurer gratuitement ces autocollants, rendez-vous à l'hôtel de ville de Saint-Hyacinthe au 700, avenue de l'Hôtel-de-Ville.

Pour toute information, contactez le 450 778-8300.

- 30 -

Source : Cécile Graillet
Division Communications et Relations publiques
450 778-8388